

Le Koweït abolit 21,6 Mds de dollars de dettes de particuliers

Koweït

Posté par: Karim

Publiée le : 27/12/2009 4:31:26

(Easybourse.com) Le Parlement vient de voter une loi de suppression des dettes qui concernent 40 000 Koweïtiens. Le gouvernement s'oppose toutefois à cette loi qui doit encore faire l'objet d'une seconde lecture en janvier.

Cette année, le Père Noël fait une escale au Koweït et sa hotte est bien pleine... Les Koweïtiens voient 21,6 milliards de dollars de dettes partir en fumée. Ce cadeau a été offert par le Parlement qui vient de voter cette mesure exceptionnelle et soulage les banques d'autant de créances douteuses. L'Etat prendra en charge le remboursement de ses dettes qu'il rééchelonne sur dix ans et sans intérêt.

Ce texte de loi doit passer en deuxième lecture début janvier au Parlement. Le gouvernement, lui, continue de s'opposer à cette initiative dont il redoute les effets néfastes. Mustafa al-chamali, ministre koweïtien des finances, a expliqué que cette loi violait la Constitution et pourrait coûter près de 13 milliards de dollars aux caisses de l'Etat. Il a également déploré qu'elle pourrait inciter les mauvais payeurs à contracter des crédits de façon irresponsable.

Pour les partisans du projet, la responsabilité en incombe à l'Etat de ne pas avoir imposé une discipline aux banques dans leur façon d'octroyer des crédits, notamment en termes de solvabilité. Ils estiment à 40 000 le nombre de Koweïtiens concernés par des procédures judiciaires pour défaut de paiement de leurs créances, pour une population d'1,1 millions d'habitants.

Plus de 80% de la population active est employée par le gouvernement, avec un salaire mensuel moyen de 3.500 dollars. Le PIB par tête d'habitant était en 2008 de 45 000 dollars ce qui place le Koweït au 17^e rang mondial, tandis que la France se situe au 16^e rang avec un PIB par habitant de 46 000 dollars, d'après le FMI.

NB